

MERCI D'ADRESSER VOTRE COURRIER :  
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
2 VOIE FELIX EBOUE  
94033 CRETEIL CEDEX

Créteil, le

SERVICE DES AIDES FINANCIERES INDIVIDUELLES  
Tél 0 810 25 94 10

Matricule :

M \_\_\_\_\_ ,

La Caisse d'Allocations Familiales du Val de Marne prévoit dans son règlement d'action sociale le versement d'une aide financière, visant à aider les jeunes à accéder à la première session de formation du BAFA, à condition :

- qu'ils soient âgés de 17 à 25 ans révolus,
- qu'ils dépendent d'un régime autre qu'Agricole,
- qu'ils s'engagent à achever leur formation dans les délais prévus par la réglementation (le non respect de cet engagement pourrait aboutir à la récupération des sommes versées).

Le versement de l'aide (200€) est effectué sur présentation d'une attestation de fin de stage première session, et d'un RIB.

C'est la raison pour laquelle nous vous demandons de bien vouloir nous retourner le présent document dûment complété et signé dans les 3 mois suivant le premier stage. Il nous permettra dès réception de vous faire parvenir le règlement, qui ne pourra être supérieur au montant réellement payé.



-----  
Je soussigné(e), \_\_\_\_\_, né(e) le \_\_\_\_\_  
demeurant \_\_\_\_\_

Atteste sur l'honneur remplir les conditions énumérées ci-dessus, et déclare m'engager à achever la formation dans les 30 mois prévus par la réglementation, en vue d'obtenir mon Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur.

J'ai payé la somme de : \_\_\_\_\_ € à l'organisme.

J'ai bien compris que dans le cas contraire, la CAF pourra exiger le remboursement total de l'aide accordée.

A \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_.

Signature

« Ne pas découper ».



\*000000102000000000\*